

Règlement des Foulées du Lavoir 2024

Date et Horaires : Vendredi 15 Août 2024 départ à 9h30

Départ : 9h30 pour Les Foulées du Lavoir, course principale 10Km.

Inscriptions : 10€ en ligne sur le site (<https://www.courir36.fr>), 12€ sur place le jour même sous réserve des places disponibles (inscriptions limitées à 250 participants). Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte sur le site.

Participation : Course ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 2009 et avant.

Certificat Médical et justificatifs : Pour les coureurs licenciés FFA, photocopie de la licence ou numéro de celle-ci à joindre à l'inscription, pour les coureurs non licenciés, Parcours de Prévention Santé (PPS) valide, à joindre à l'inscription.

Parcours : Le parcours n'a pas de distance officielle et n'est qualificatif pour aucune autre épreuve de quelque nature que ce soit. Il mesure environ 10Km et est composé d'une seule boucle composée de chemins et de routes communales et départementales. Départ et Arrivée à côté de l'étang de la commune de DOMEYROT.

Dossards : Retrait des dossards sous le préau de l'école, à partir de 7h45. Le port du dossard de face est obligatoire (pas de dossard dans le dos ou sur les côtés). Attention, si vous deviez échanger votre dossard et le transmettre à quelqu'un d'autre, vous ne pourrez le faire qu'avec l'accord implicite de l'organisation et dans les mêmes conditions qu'une inscription normale (certificat médical ou licence).

Ravitaillement et épouseage : Un poste de ravitaillement sur le parcours et éventuellement un ou deux points d'épouseage selon les températures. Les coureurs devront se munir de leur propre gobelet.

Signalisation : Indication de tous les kilomètres. Fléchage au sol et signaleurs à chaque carrefour. Moto ou quad pour encadrer la course et faciliter les secours.

Classement : Classement individuel dans chaque catégorie, hommes et femmes, à partir de la catégorie Cadets.

Résultats : Les résultats complets seront affichés après la course. Ils seront également disponibles sur (<https://www.courir36.fr>).

Récompenses : Récompenses aux 3 premiers H et F au général ainsi que toutes les catégories à partir des Cadets et Cadettes. Récompense spéciale au club le plus représenté.

Surveillance médicale : Equipe de secours de la Protection Civile de la Creuse.

Assurances : Les organisateurs ont souscrit une assurance de responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit d'image : Les concurrents autorisent les organisateurs des Foulées du Lavoir à utiliser les photos sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la course.

Le fait de s'inscrire à la course vaut acceptation sans réserve du présent règlement.